



SANTÉ : PARCOURS SPÉCIFIQUE "ACCÈS SANTÉ" (PASS)

DOMAINE(S) :
SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	1 an
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	
FORMATION INITIALE	

L'UFR Simone Veil Santé propose un PASS (Parcours Spécifique « accès Santé ») qui permet d'intégrer une filière de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou paramédicale) à la rentrée 2021.

L'étudiant devra choisir une option parmi notre offre de formation en pensant à son éventuelle réorientation (poursuite d'études en dehors des études de santé).

Options PASS au choix à l'UVSQ :

- » Biologie – Informatique
- » Chimie – Biologie
- » Droit
- » MPCl (Mathématiques – Physique – Chimie – Informatique)
- » Sciences pour la Santé (Rééducation et Réadaptation)

Tout étudiant a deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1er cycle.

S'il n'est pas admis dans une filière de santé, mais qu'il valide 60 ECTS, il pourra accéder directement en 2ème année de la licence qui correspond à l'option de son PASS, et recandidater ensuite pour intégrer une filière de santé à l'issue de sa L2 ou L3 (sous réserve d'avoir validé au moins 120 ECTS).

Spécificités de la formation

> Lieu d'enseignement :

UFR Simone Veil - santé
2 avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-Le-Bretonneux

Accès : SNCF et RATP : Gare de St-Quentin en Yvelines par les lignes N du Transilien (réseau Paris-Montparnasse), ligne U du Transilien (ligne La Défense - La Verrière) et ligne C du RER). Temps indicatif : environ une demi-heure de trajet de La Défense et de Paris-Montparnasse par la SNCF, de Javel par le RER C).

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en PASS à l'UVSQ, l'étudiant se connecte à la plateforme Parcoursup <https://dossier.parcoursup.fr/> et constitue un dossier pour candidater.

Cette procédure concerne les bacheliers d'Ile-de-France, les bacheliers hors Ile-de-France, les étudiants en réorientation (interne et externe à l'UVSQ), les étudiants européens et les étudiants étrangers non européens qui ont obtenu un BAC français dans un lycée Français à l'étranger.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée : <http://www.uvsq.fr/venir-a-l-uvsq-en-mobilite-individuelle-261881.kjsp?RH=1190905889089>.

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

> Consulter la rubrique inscription de l'UVSQ

Inscription en formation continue

Inscription en formation continue / Reprise d'Etude
Département DPC et Formation Continue en Santé
fc-medecine@uvsq.fr

Contenu de la formation

Le PASS est une année de Licence spécifique comprenant des enseignements « santé » (au moins 30 crédits ECTS), des enseignements disciplinaires hors « santé » (à choisir parmi les options proposées) pour 10 crédits ECTS, des cours d'anglais, des modules pour découvrir les métiers de la santé, et un module de préparation aux épreuves orales.

Un tutorat innovant est organisé par les étudiants de deuxième et troisième année avec 2 axes principaux :

- » Une pré-rentrée du tutorat qui permet aux lycéens qui le désirent de se «jeter dans le grand bain » avec l'aide des tuteurs au cours des 2 dernières semaines du mois d'août avant la rentrée
- » Des tests dès la fin du premier mois de cours, avec des sujets validés par les enseignants, et une aide personnalisée en mini-groupes

Contrôle de connaissances

Le PASS sera organisé de la même façon que les autres Licences de l'UVSQ (mise en place d'un contrôle continu réparti sur 2 semestres) impliquant une première et une seconde session pour la validation du PASS.

Pour être candidat à l'intégration des études de Santé, l'étudiant devra valider son PASS en première session.

A l'issue de l'ensemble des épreuves écrites de la première session, un classement permettra de déterminer ceux qui seront admis directement en L2 Santé (groupe 1) et ceux qui seront admissibles et passeront les oraux pour intégrer une L2 Santé (groupe 2)

Perspectives professionnelles

Métiers de la santé, professions libérales, fonction publique hospitalière, secteur privé de la Santé.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Les réorientations :

1- AUCUN REDOUBLEMENT DU PASS N'EST POSSIBLE.

2 -Tout étudiant **ayant validé** le PASS (60 ECTS) pourra intégrer la L2 de la discipline de l'option choisie.

3- Tout étudiant **n'ayant pas validé** le PASS (à l'issue des 2 sessions) devra se réorienter en première année de l'enseignement supérieur via PARCOURSUP.

Les modalités de réorientation sont indiquées sous réserve de validation par les conseils de l'UFR et de l'Université

Service de la Scolarité :

2 avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-Le-Bretonneux

Julie PIAZZOLA

Tél. : 01 70 42 94 91

julie.piazzola@uvsq.fr

Stéphanie MARIN

Tél. : 01 70 42 92 84

stephanie.marin@uvsq.fr

Bérénice BRIAND

Tél. : 01 70 42 92 92

berenice.briand@uvsq.fr

Sadika REBAS

Tél. : 01 70 42 94 89

sadika.rebas@uvsq.fr

Sophie ESTEVES

Tél. : 01 70 42 94 90

sophie-manuella.esteves@uvsq.fr